

11
H

L'ambassadeur des États-Unis à Ottawa en
Secrétariat d'État par intermédiaire des Affaires extérieures
LE SERVICE ÉTRANGER DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS

OTTAWA, le 3 mai 1954

OTTAWA, le 3 mai 1954

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de me référer à votre note n. D. 20 du 1^{er} mai 1954, dans laquelle vous m'expliquez que le Gouvernement canadien considère la construction et l'installation d'une station Loran au cap Claxton (île de Baffin) comme étant d'un intérêt national. Le Gouvernement des États-Unis a été informé de votre note et a répondu par une note en date du 28 mai 1954, dans laquelle il a exprimé sa sympathie pour la construction de la station Loran au cap Claxton, mais il a souligné que la construction de la station sous réserve de conditions énoncées dans l'Annexe A à la présente note. Le Gouvernement des États-Unis a été informé des conditions énoncées dans votre note et a répondu par une note en date du 28 mai 1954, dans laquelle il a exprimé sa sympathie pour la construction de la station Loran au cap Claxton, mais il a souligné que la construction de la station sous réserve de conditions énoncées dans l'Annexe A à la présente note. Le Gouvernement des États-Unis a été informé des conditions énoncées dans votre note et a répondu par une note en date du 28 mai 1954, dans laquelle il a exprimé sa sympathie pour la construction de la station Loran au cap Claxton, mais il a souligné que la construction de la station sous réserve de conditions énoncées dans l'Annexe A à la présente note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma haute considération.

H. D. STUART

L'honorable Brooke Claxton,
Secrétariat d'État par intermédiaire des Affaires extérieures,
Ottawa.

Le Secrétaire d'État
par intermédiaire des Affaires extérieures
Ottawa